

Compte - rendu Sommaire de la réunion de Conseil Municipal en date du 29 juin 2010.

Présents: M REGNAULT René, Maire

Mmes BACH Fabienne, GUICHARDOT Béatrice, LAURENT Magali, BLIN Nathalie, PLANCHON Rachel, Mrs POURNIN Frédéric, GENTY Daniel, BERNARD Michaël, PERRET Jean Paul, FROSSARD Patrick. Secrétaire de séance : Mme BACH Fabienne

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 17 mai 2010. Chaque membre du conseil municipal accepte à l'unanimité ce compte-rendu.

Monsieur le Maire valide le quorum et passe à l'ordre du jour

Rapport sur l'eau 2009: Monsieur le Maire donne lecture du rapport sur l'eau 2009 fournie par l'Agence Régionale de Santé pour l'année 2009. Ce rapport est affiché.

Pour l'année 2010, une bactérie a été signalée à l'analyse, une augmentation du chlore sera faite. Cependant l'eau est conforme aux normes en vigueur.

Licence IV: A l'unanimité, le conseil municipal délibère et accepte d'acheter la licence IV pour un montant de 2 250€. Le conseil charge Monsieur le Maire de signer tous documents notariaux liés à cet achat.

Ecole : Béatrice GUICHARDOT rend compte d'une réunion en Sous- Préfecture relative aux pôles scolaires en Haute Côte d'Or. L'avenir du RPI en tant que structure scolaire semble être compromis, la volonté de l'Education Nationale est d'implanter à court terme uniquement des pôles scolaires et de dissoudre les RPI. Mme la Sous Préfète a rappelé que les fonds publics mobilisables pour ce type d'équipements devront être utilisés avant 2013, voire avant.

Le Conseil Municipal délibère pour la pérennisation du RPI Ampilly le sec / Buncey / Chamesson, et dans le cas où la pérennisation du RPI serait compromise, le conseil municipal délibère pour l'implantation d'un pôle scolaire à Ampilly le Sec. Vote : 1 abstention, 10 pour.

Convention du Conseil Général : Monsieur le Maire rappelle la proposition du Conseil Général pour le versement des subventions liées à l'assainissement. Le conseil général propose de verser ces subventions sur une période de 10 ans. A l'unanimité, le conseil municipal accepte cette proposition et autorise le Maire à signer la convention.

Assainissement :

1/ Règlement de l'Assainissement :

Frédéric POURNIN présente et commente le règlement de l'assainissement élaboré en commission.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce règlement.

2/ Écoulement des eaux de la station :

Monsieur le Maire expose la requête d'un riverain du hameau des Forges concernant l'évacuation d'eau de la station de traitement.

Le conseil municipal a pris en considération l'exposé. Ce dossier est en cours.

Journées du Patrimoine (18 et 19 septembre):

Le thème régional de l'édition 2010 «les voies de communication» peut donner lieu à Ampilly à de nouvelles idées de manifestations. La Seine, le Chemin de Compostelle, les voies romaines, ou bien tout simplement les rues du village...Expositions cartes postales, randonnées autour du village : des idées à creuser... Tous les bénévoles et idées sont les bienvenus...Se faire connaître en mairie au plus tard le 13 juillet pour inscription au programme officiel avant le 16 juillet 2010.

